

Fiche : *Article 6*

« *Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique* »



Le droit d'agir

L'article 6 de la Déclaration Universelle en 1948, « *Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique* », affirme que tous les êtres humains sont des sujets de droit à part entière. Tous les êtres humains sont en effet des sujets de droit. Les lois nationales et internationales se réfèrent à tous, sont applicables à tous. Ce droit est par ailleurs appliqué non seulement aux individus, mais également aux associations légalement constituées et poursuivant des buts légitimes.

Selon l'article 6, une personne ne peut donc être privée de droits pour des raisons de race, de sexe, de couleur, de statut social ou marital, de croyance religieuse, d'opinion politique, etc

Cette affirmation est d'ordre juridique mais également de nature philosophique. En effet, elle semblait bien nécessaire dans le monde disloqué d'après la seconde guerre mondiale. Un monde où subsistait encore des traces d'esclavage, des territoires dépendants et colonisés, des pays où l'on risquait d'être privé de ses droits civils pour cause de non-paiement de dettes. S'ouvre alors à cette période les premières réflexions quant à l'établissement d'un document proclamant les droits de l'homme, qui mèneront à la célèbre Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948.

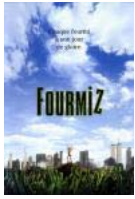
La reconnaissance de la personnalité juridique a une très grande importance pour le respect des droits humains en général. L'esclavage, exemple cité ci-dessus, est une pratique qui prive une catégorie de personnes de leur personnalité juridique : en les considérant comme des biens qui peuvent être vendus, échangés, comme des êtres qui ne peuvent exprimer leurs opinions, leurs désirs, leur volonté, qui ne peuvent faire appel à la loi, on leur refuse purement et simplement le statut d'être humain.

En outre, un individu n'a pas d'existence effective si ne lui est pas attribué un droit aux droits c'est à dire, un "*pouvoir d'agir*". L'être humain doit être doté de moyens d'agir, soit pour se défendre, soit pour voir reconnaître ses intérêts et ses droits individuels dans la société. Mais la société est indispensable à l'épanouissement et au bien-être de chacun. Outre l'importance de voir ses droits fondamentaux individuels respectés, tout individu a besoin des autres pour s'épanouir et agir. Nous ne pouvons en effet faire de grande chose en étant seul. Il ne sera possible de bâtir une société démocratique qu'avec le concours des personnes qui la composent. L'homme, être sociable et socialisé, a besoin des autres pour se construire et évoluer. Cependant, il n'existe pas que dans et par la Société. Il est aussi une personne avant même d'être le membre de la Société. Celle-ci doit dès lors veiller à son individualité et à son épanouissement personnel.

Afin d'atteindre ce but, la société et ses gouvernants doivent veiller au respect de ces « droits individuels », reconnus par la Déclaration des droits de l'homme et consacrés par son article 6. Le respect de ce droit est d'une importance primordiale pour le bien-être et le développement de toute société humaine.

Il suffit de se rappeler les dramatiques conditions de vie en Union soviétique sous Staline, en Chine sous Mao, au Cambodge sous le Régime Khmer pour s'en convaincre. Et, à l'heure actuelle, la situation révoltante en Corée du Nord rappelle de manière dramatiquement caricaturale que sans reconnaissance de ses droits subjectifs, un individu d'une société n'ont pas la possibilité de vivre dignement et de s'épanouir en tant qu'individu.

Marguerite Culot
Stagiaire juriste LDH



Analyse du film : *FourmiZ et le totalitarisme*



Outre ses qualités visuelles indéniables et son humour ravageur qui plairont aussi bien aux petits qu'aux grands, "FourmiZ" se veut également un formidable plaidoyer contre toute forme de totalitarisme. Par le biais de la colonie des fourmis, "FourmiZ" tente de montrer l'emprise étonnante d'un tyran sur une communauté très influençable. Les réalisateurs s'attaquent ici à un sujet grave qu'ils arrivent à rendre accessible à tous.

L'exigence de pureté

Dans toutes les situations de totalitarisme idéologique, le monde de l'expérience est divisé rigoureusement entre le pur et l'impur ; en effet, dans *FourmiZ*, la colonie est séparée entre l'armée, considérée comme bien absolu, et les ouvriers : le mal absolu. Le pur et le bien sont les idées, les sentiments, les actions en accord avec l'idéologie et la ligne totalitaire : le Général détient ses propres idées sur les " êtres " qui doivent et peuvent constituer la colonie, tout le reste est relégué dans le domaine de l'impur et du mal.

Rien d'humain n'est à l'abri des jugements moraux ; tous les " poisons ", toutes les souillures doivent être recherchés et éliminés. Ainsi, dans le film on peut effectivement voir le comportement du Général Mandibule face aux ouvriers qui sont considérés comme des " sous-êtres " qui doivent être exclus de la colonie parce qu'ils ne correspondent pas à l'idée que se fait le Général de la colonie parfaite.

Le milieu totalitaire maintient une *aura* sacrée autour de son dogme de base, présenté comme la vision morale ultime pour ordonner l'existence humaine. En effet tous les membres de la colonie sont comme hypnotisés par les idées du Général, retranscrites dans les différents discours de propagande.

Il est interdit (ou impossible) de mettre ce dogme en question et il implique de révéler les auteurs de cette Parole et ses détenteurs actuels. (...) Le milieu totalitaire met une insistance exagérée à affirmer sa logique sans faille, sa précision. Oser la critiquer, ou, pire, avoir des idées différentes, même non dites, devient immoral et irrespectueux. C'est là toute la trame du film. C'est parce que personne n'a d'idées contraires à celles du Général que Z commence à se poser des questions et à se révolter. C'est parce qu'il ne peut s'exprimer librement au sein de la colonie qu'il se sent rejeté, par opposition aux autres fourmis, totalement ancrées dans la manipulation totalitaire.

Le pouvoir absolu sur l'existence

L'environnement totalitaire établit une séparation absolue entre ceux qui ont le droit d'exister et ceux qui ne l'ont pas. Ces derniers sont des " non-personnes ". Ce droit souverain d'accorder ou de refuser l'existence revient à se faire Dieu. Le Général Mandibule pense ainsi être le seul détenteur du savoir sur l'existence et du pouvoir sur autrui, et décide par conséquent quelle partie de la colonie a le droit de vivre et celle qui doit mourir.

Ainsi, dans *FourmiZ*, le grand projet du Général est de noyer les fourmis ouvrières afin qu'il ne reste plus qu'une colonie " parfaite " à l'image de Mandibule, c'est-à-dire une colonie uniquement constituée de soldats : la colonie idéale.

Pour l'individu, comme pour Z-4195, c'est le conflit ultime : " être ou ne pas être ", l'être ou le néant.

C'est aussi l'attrait d'une expérience de conversion qui offre le seul chemin possible pour parvenir à l'existence : l'environnement totalitaire (même en l'absence de violence physique) entretient en chacun la peur de la destruction. La personne peut surmonter cette peur et trouver confirmation de son existence dans la source de toute existence qui ne peut être pour elle que l'Organisation totalitaire. Cette dernière devient alors sa seule source d'espoir.

L'existence dépend alors de la foi en soi (" je crois, donc je suis ") pour Z, de la soumission (" j'obéis, donc je suis ") pour toutes les autres fourmis et, finalement, du sentiment de fusion totale avec le mouvement idéologique pour tous. Certes, chacun opère des compromis et combine cette dépendance avec des éléments de sa propre identité : les ouvriers sont plus fluets que les soldats, qui eux sont beaucoup mieux bâtis. Mais chacun se voit rappeler en permanence que la marge est étroite et qu'on ne peut dévier beaucoup de l'unique voie, sous peine de se voir nier le droit à l'existence.

« Fourmiz » de Eric Darnell et Tim Johnson (Etats-Unis, 1998)

Extraits du dossier Fourmiz et le totalitarisme
réalisé par Claudia Koczkodaj et Deborah Mostrel, élèves en terminale au Lycée Buffon